

## Ligne 400 000 volts entre Fos et le Gard, une alternative entre en jeu pour ménager industrie et écologie

Par [Nicolas PUIG](#)

Publié le 10/11/24 à 17:02



Michel Peronnet, ingénieur, et le collectif Stop THT 13/30, travaillent à un projet alternatif à la ligne aérienne de 400 000 watts prévue par RTE.

Photo P.L.

[Commenter](#) [Partager](#)

### Fos-sur-Mer

**Alors que le préfet a demandé au mois de septembre de nouvelles études autour du projet de ligne très haute tension entre le Gard et Fos-sur-Mer, le collectif Stop THT 13/30 monte un projet alternatif qui sera présenté début décembre. On fait le point sur un dossier électrique...**

On peut difficilement soupçonner Michel Peronnet, consultant énergie, ingénieur à la retraite dont le compte professionnel affiche 39 ans au Port autonome de Marseille et 25 ans à [Lavéra \(il a été le premier dirigeant de Fluxel\)](#), de s'opposer au développement économique du territoire. Il le dit lui-même : *"Je suis quelqu'un qui défend l'industrie."*

Justement, au nom de la sauvegarde de l'industrie il a choisi de se rapprocher - sans en être membre - du [collectif Stop THT 13-30](#), qui milite contre [le projet de ligne très haute tension \(400 000 volts\) aérienne porté par Réseau Électricité de France \(RTE\)](#) entre Jonquières-Saint-Vincent, dans le Gard, et Fos-sur-Mer. L'objectif est répondre au doublement annoncé de la consommation d'électricité dans la région d'ici 2030, dans le cadre, notamment, de la décarbonation de la zone industrialo-portuaire de Fos. Pour l'ingénieur, *"sur le plan industriel, cette ligne est un non-sens."*

## Un surcroît des besoins en électricité

Comme les membres du collectif, Michel Peronnet met d'abord en doute l'urgence du calendrier avancé par RTE et les estimations sur les besoins réels en électricité dans la région à l'horizon 2030. *"Doublé la consommation de la région Paca d'ici 2030, il faudra qu'on nous explique. Il faudrait 6 gigas supplémentaires, c'est plus que deux centrales nucléaires. C'est impossible. Mais pour 2040, 2045, on peut s'entendre."*

Quid des besoins de la Zip, qui doit attendre d'ici peu l'implantation de nouvelles usines particulièrement gourmandes en électrons ? Pour Michel Peronnet, *"beaucoup de ces projets ne sont pas assurés avant 2035."*

Jean-Laurent Lucchesi, biologiste et membre du collectif, rappelle de son côté qu'en avril 2024, [le PDG de Total lui-même, Patrick Pouyanné](#), se disait très réservé quant à l'essor rapide de l'hydrogène vert - au cœur des perspectives actuelles de développement de la Zip de Fos. Autre exemple : *"ArcelorMittal n'a toujours pas pris de décision sur son four électrique"*, pointe Michel Peronnet. Le 27 septembre 2024, le préfet a lui-même demandé, parmi les conditions à la poursuite du projet, une réévaluation des besoins en électricité de la Zip dans les années à venir.

[À lire aussi : Le projet de ligne à très haute tension cristallise toujours les débats dans le golfe de Fos-sur-Mer](#)

[À lire aussi : L'avenir de la ligne aux 400 000 volts entre le Gard et Fos-sur-Mer suspendu à de nouvelles études](#)

Ces incertitudes couplées à l'opposition unanime que le projet rencontre dans le Gard et le pays d'Arles font craindre à Michel Peronnet que la ligne ne subisse le même sort que celui qu'a connu celle de Boute-Carros, entre Manosque et Nice, abandonné pour quelques pylônes sur le site classé du Verdon.

Avec la ligne de Jonquières à Fos, on parle tout de même de 180 pylônes de plus de 60 m de haut qui s'apprêtent à traverser une des zones les plus riches de France sur le plan écologique et qui fait l'unanimité [contre lui dans le pays d'Arles](#). Une zone aussi riche en agriculture, et en élevage : *"RTE a été condamné par la cour d'appel de Caen il y a quelques jours à dédommager un éleveur dont les bêtes ont souffert des champs électromagnétiques d'une ligne à très haute tension"*, rappelle Sébastien Mabile, membre du collectif, avocat spécialiste du droit de l'environnement dans le civil.

### Risque de "black-out" ?

*"À vouloir défendre ça, RTE perd du temps. Et si ça ne se fait pas, ils vont devoir bricoler"*, déplore l'ingénieur. Perte de temps déjà effective, remarque Sébastien Mabile : *"On aurait gagné six mois si le préfet avait saisi la commission nationale du débat public dès avril 2024"*, alors qu'il a attendu la fin de la concertation dite Fontaine, en septembre 2024.

Enfin, et c'est [un souci de taille pour Michel Peronnet](#) : *"La région veut doubler sa consommation électrique en dépendant d'un seul poste, à Tavel, dans le Gard. On met tous nos œufs dans le même panier."* Il y a une dizaine d'années, cette dépendance au poste de Tavel avait justement poussé RTE, qui évoquait alors un réel risque de "black-out" sur le sud-est, à développer le projet Midi-Provence, une liaison électrique sous-marine entre Fos et la côte languedocienne destiné à sécuriser l'alimentation des deux régions.

## À lire aussi : Rassemblement contre un projet de ligne à très haute tension destiné à décarboner la zone portuaire de Fos

Ce projet n'a jamais abouti, mais Michel Peronnet et les membres du collectif le ressortent aujourd'hui des tiroirs pour nourrir le plan alternatif qui sera présenté début décembre 2024, qui multiplie les points d'approvisionnement et préserve paysage et vie sauvage.

### **"Prendre du temps et réfléchir pour que l'ensemble des enjeux soient respectés"**

RTE ne sait pas enterrer des lignes de 4 gigas : elle le peut pour des lignes de 2 gigas. Il s'agirait donc d'enfourer, entre Jonquières et Fos, une telle ligne (ce que Michel Peronnet estime possible d'ici 2031) ; d'apporter deux autres gigas en ressuscitant le projet Midi-Provence ; et d'installer à Aramon, - près de Jonquières et donc de la source d'électricité - où une friche industrielle est disponible à proximité de l'eau du Rhône, un site de production d'hydrogène. *"Notre solution sécurise le territoire et mettra les industriels en confiance"*, assure ainsi Michel Peronnet.

*"On essaie de nous faire passer pour des Puma, des 'projet utile mais ailleurs', s'agace Jean-Laurent Lucchesi. On n'est pas là pour tout faire capoter : la décarbonation, on la demande depuis 50 ans, on était un peu en avance sur les industriels. Ce projet a des failles énormes. On veut juste prendre du temps et réfléchir pour que l'ensemble des enjeux soient respectés."*

### **Un cadre juridique obsolète ?**

Sébastien Mabile, membre du collectif et avocat spécialiste du droit de l'environnement, estime que *"le cadre juridique a été mal choisi dès le départ"*.

Ce dernier, qui permet *"d'avoir une concertation qui n'en est pas une"*, à savoir la concertation Fontaine qui s'est achevée en septembre, et qui permet à RTE de bénéficier d'une dispense d'évaluation environnementale, *"est posé par la loi Aper (Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables), qui prévoit un cadre dérogatoire pour le raccordement de sites industriels au réseau électrique à des fins de décarbonation. Ce cadre est soumis à condition : la décarbonation de l'industrie, uniquement. Au printemps, on nous parlait quasi exclusivement des nouveaux projets de Fos, H2V et Gravithy, qui prennent du retard, Carbon, dont le directeur explique qu'il n'a pas besoin de la THT. Et maintenant, on nous parle d'alimentation des bateaux à quai, des voitures électriques, de nouveaux usages qui ne sont pas industriels et ne permettent plus d'utiliser le cadre juridique initial."*